

Contexte et Objectifs

Le PHRC (Programme Hospitalier de Recherche Clinique) au niveau interrégional. Il s'adresse à des équipes débutantes en recherche clinique et dont le porteur n'a jamais reçu -I est la déclinaison du PHRC (un financement au PHRC-N, au PHRC-I, au PHRC-K ou au PHRC-R).

Ce programme a pour objectifs :

- Favoriser le partenariat inter-régional.
- Promouvoir des projets mesurant l'efficacité, la sécurité, la tolérance ou la faisabilité de l'utilisation des technologies de santé chez l'Homme. et dont les résultats modifieront la prise en charge des patients.

ELIGIBILITE

THEMATIQUES PRIORITAIRES :

Prévention en Santé

Santé mentale et
psychiatrie

Pédiatrie et santé de l'enfant

NOUVEAU
Santé des femmes

NOUVEAU
Accompagnement, soins
palliatifs et fin de vie

Sont recevables les projets:

- Portés par des équipes souhaitant s'initier à la recherche
- Impliquant au moins deux centres d'inclusion de patients dans deux établissements différents de la même inter-région.
- Qui associe majoritairement des centres d'investigation de l'inter-région NORD-OUEST : au minimum 50% des centres d'inclusions dans l'inter-région.
- Dont le montant maximum de la subvention demandée est de 300 000 € par projet.
- Portés par des établissements universitaires et non universitaires susceptibles de candidater.
- Pouvant associer des Centres Extérieurs à l'Inter région Nord-Ouest avec la condition d'une collaboration uniquement scientifique et non financière.

Ne sont pas recevables les projets:

- Dont la thématique traite des infections liées aux VIH, VHB, VHC, SARS-CoV-2 et aux maladies infectieuses émergentes
- Dont le porteur a déjà reçu un financement au PHRC-N, au PHRC-I, au PHRC-K ou au PHRC-R. Attention, un porteur ayant pour un projet précédent remplacé un porteur initial est considéré comme ayant obtenu le financement
- Ayant déjà fait l'objet d'un financement au PHRC-N, au PHRC-I ou au PHRC-K

Sont éligibles les projets:

- Qui, dès le stade de la lettre d'intention,
 - Justifie de l'impact direct des résultats attendus sur la prise en charge des patients
 - Démontre que les méthodes de la recherche permettront d'obtenir des données apportant un haut niveau de preuve
- Ayant un volet médico-économique uniquement dans le cadre d'études de phase III et si :
 - l'objectif principal est de démontrer comparativement l'efficacité clinique de la technologie de santé ;
 - l'objectif du volet médico-économique figure parmi les objectifs secondaires et évalue comparativement l'efficacité de la technologie de santé ;
 - le volet médico-économique, rédigé par un économiste de la santé identifié dès le stade de la lettre d'intention, est conforme aux standards méthodologiques définis par la HAS

Ne sont pas éligibles les projets:

- Dont le but est uniquement la constitution ou l'entretien de cohortes ou de collections biologiques,

Calendrier & modalités

Lettre d'intention

Lettre d'intention à adresser à votre DRCI : **propre à chaque DRCI**

Lettre d'intention transmise par la DRCI au GIRCI NO *: **Jeudi 20 novembre 2025- 12h00**

Sélection des LI par la Commission Scientifique d'Evaluation et de Classement du GIRCI NO : **Mardi 3 février 2026**

Documents à fournir:

lettre d'intention, attestation d'engagement méthodologique types du PHRC-I 2021 du GIRCI NO

Dossier complet

Dossier complet à adresser à votre DRCI : **propre à chaque DRCI**

Dossier complet transmis par la DRCI au GIRCI NO *: **Vendredi 10 avril 2026- 12h00**

Sélection des LI par le Commission Scientifique d'Evaluation et de Classement du GIRCI NO : **Mardi 16 juin 2026**

Documents à fournir:

protocole et documents annexes, annexe financière, CV investigateur coordonnateur, CV méthodologiste, schéma théorique de déroulement de l'étude